

OGEC L'ANNONCIATION

7 Chemin de Percin

31840 SEILH

RCS TOULOUSE N°776 852 774

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2020

OGEC L'ANNONCIATION

7 Chemin de Percin
31840 SEILH

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/08/2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 28 septembre 2011 renouvelée lors de l'assemblée générale du 5 février 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC ANNONCIATION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association OGEC ANNONCIATION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe concernant l'arrêté des comptes dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de ces méthodes.

Nous avons plus particulièrement examiné :

- Les règles d'activation des investissements en cours dans le cadre des travaux immobiliers ;
- L'exhaustivité du chiffre d'affaires ;
- Les subventions.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association OGE C ANNONCIATION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 20/01/2021

ACG AUDIT CONSULTING GROUP

Jean CHÈNEBEAU

Le Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	19 502	19 502				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	7 025 151	3 133 252	3 891 899	4 192 062	300 163	7.16
	Installations techniques Matériel et outillage	899 773	870 750	29 023	10 428	39 452	378.31
	Autres immobilisations corporelles	61 855	55 640	6 215	8 688	2 473	28.46
	Immobilisations en cours	368 111		368 111	36 271	331 840	914.89
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	193		193	193			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	8 374 585	4 079 143	4 295 441	4 226 786	68 655	1.62	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	20 019		20 019		20 019	
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	58 604		58 604	45 492	13 112	28.82
	Autres créances	207 924		207 924	123 803	84 121	67.95
Valeurs mobilières de placement	40 066		40 066	10 946	29 120	266.05	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 041 338		1 041 338	1 083 826	42 488	3.92	
Charges constatées d'avance (3)	27 874		27 874	58 436	30 562	52.30	
Total III	1 395 825		1 395 825	1 322 503	73 322	5.54	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 770 410	4 079 143	5 691 267	5 549 289	141 978	2.56	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

EXCO d'AGRAIN & ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	50 384		88 628		139 012	156.85
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	93 692		139 012		45 321	32.60
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports	332 913		332 913				
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	28 146		54 124		25 978	48.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	505 134		437 421		67 713	15.48	
	Total II						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges			31 600		31 600	100.00
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	46 658		13 637		33 020	242.13
Total III	46 658		45 237		1 421	3.14	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	3 128 925		3 259 641		130 716	4.01
	Emprunts et dettes financières divers	1 241 512		1 301 586		60 074	4.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	252 331		246 574		5 757	2.33
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 784		99 588		56 197	56.43
	Dettes fiscales et sociales	127 410		122 224		5 186	4.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 016				174 016	
	Autres dettes	59 497		37 019		22 478	60.72
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	5 139 475		5 066 631		72 844	1.44
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 691 267		5 549 289		141 978	2.56

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

4 186 982 4 377 698
952 493 688 933

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

EXCO d'AGRAIN & ASSOCIES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	14 021		13 183		838	6.36
Production vendue de Biens et Services	2 033 872		2 386 429		352 557	14.77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	879 245		826 483		52 763	6.38
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	52 788		43 028		9 760	22.68
Collectes	49 401		3 206		46 195	NS
Cotisations	115		460		345	75.06
Autres produits	18		616		597	97.04
Total I	3 029 460		3 273 404		243 944	7.45
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 242 536		1 583 349		340 814	21.52
Impôts, taxes et versements assimilés	83 900		73 653		10 247	13.91
Salaires et traitements	809 281		758 937		50 344	6.63
Charges sociales	277 915		263 382		14 533	5.52
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	376 431		396 320		19 889	5.02
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions			5 271		5 271	100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	22 237		6		22 231	NS
Total II	2 812 300		3 080 919		268 619	8.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	217 160		192 485		24 675	12.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	452		1 180		728	61.71
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

166 8 948

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 646 2 346

EXCO d'AGRAIN & ASSOCIES

acg AUDIT
CONSULTING
GROUP

Commissariat aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 561		1 853		292	15.75
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 561		1 853		292	15.75
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	103 600		106 666		3 066	2.87
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	103 600		106 666		3 066	2.87
2. Résultat financier (V-VI)	102 039		104 813		2 774	2.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	115 573		88 852		26 721	30.07
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	442		32 535		32 978	101.36
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 082		24 164		2 919	12.08
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	26 640		56 699		30 059	53.01
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 501		2 346		13 154	560.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			897		897	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	15 501		3 243		12 258	377.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 139		53 456		42 317	79.16
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 058 113		3 333 136		275 022	8.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 931 401		3 190 828		259 427	8.13
Solde intermédiaire	126 712		142 308		15 596	10.96
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	33 020		3 296		29 725	901.94
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	93 692		139 012		45 321	32.60

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Tableau de suivi des fonds dédiés	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Détail des produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Détail des charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Détail des charges constatées d'avance	14
Subventions d'équipement	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	14
Engagement en matière de pensions et retraites	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 691 267 Euros au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 029 460 Euros égageant un excédent de 93 692 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les modalités de remboursement du prêt inscrit en dette financière d'un montant de 1 300 000 € ont été modifiées par avenant de la convention du 17 décembre 2015 signée avec l'Association Toulousaine Immobilière.

Un nouvel avenant a été rédigé à l'étude notariale de Maître CHESNELONG en date du 11 décembre 2019 prévoyant un remboursement par 260 mensualités fixes de 5 000 € à partir du 1er septembre 2019.

En date du 16/06/2020, l'OGEC Annonciation a signé par acte notarié un Bail Emphyteotique avec l'Association Toulousaine Immobilière portant sur l'ensemble immobilier dont dispose l'OGEC Annonciation soit les locaux d'enseignements, les cours, les terrains de sport, parcs et terres.

Le bail est consenti et accepté pour une durée de 30 années soit jusqu'au 31/08/2049, sans tacite reconduction.

L'OGEC ANNONCIATION a réceptionné en date du 19/08/2020 un avis de contrôle URSSAF.

Le contrôle a eu lieu en date du 19/10/2020 et portait sur l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires AGS à compter du 1er janvier 2018.

A la date d'arrêté des comptes le 18/12/2020, l'Association n'a pas reçu de lettre d'observation.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	19 502		
Installations générales agencements aménagements des constructions	6 935 668		89 483
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	876 010		23 763
Matériel de transport	16 556		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 299		
Immobilisations corporelles en cours	36 271		331 840
TOTAL	7 909 803		445 086
Autres titres immobilisés	193		
TOTAL	193		
TOTAL GENERAL	7 929 498		445 086

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			19 502	19 502
TOTAL			19 502	19 502
Installations générales agencements aménagements constr.		0	7 025 151	7 025 151
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			899 773	899 773
Matériel de transport			16 556	16 556
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 299	45 299
Immobilisations corporelles en cours			368 111	368 111
TOTAL		0	8 354 889	8 354 889
Autres titres immobilisés			193	193
TOTAL			193	193
TOTAL GENERAL		0	8 374 585	8 374 585

Immobilisations corporelles en cours :

- Montant des travaux facturés soit 368 k€ concernant la rénovation de l'ensemble scolaire de l'Annonciation validé le 22/10/2019 auprès de ALTER ARCHITECTURE pour un montant global estimatif de 3 725 k€.

La mise en service de cet ensemble est prévu au 01/09/2023.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 502			19 502
Constructions sur sol d'autrui	947 673	230 070		1 177 743
Installations générales agencements aménagements constr.	1 795 932	159 576	0	1 955 509
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	886 438		15 688	870 750
Matériel de transport	7 868	2 473		10 341
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	45 299			45 299
TOTAL	3 683 211	392 119	15 688	4 059 642
TOTAL GENERAL	3 702 712	392 119	15 688	4 079 143

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	230 070				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	159 576				
Matériel de transport	2 473				
TOTAL	392 119				
TOTAL GENERAL	392 119				

La dotation aux amortissements de l'exercice est de 376 431 € et non de 392 119 € comme indiqué.

La différence est le montant affiché en diminution/reprises pour 15 688 € correspondant à un reclassement effectué entre les comptes d'amortissement installations techniques et installations générales dû à une erreur d'imputation sur les années antérieures.

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	31 600		31 600		
TOTAL	31 600		31 600		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 127		21 127		
TOTAL	21 127		21 127		
TOTAL GENERAL	52 727		52 727		
Dont dotations et reprises d'exploitation		33 020	52 727		

La provision pour gros travaux a été totalement reprise, l'Association engageant ces travaux dans la rénovation de l'ensemble scolaire qui seront immobilisés.

Les clients douteux ont été intégralement sortis en irrécouvrable, la provision a ainsi été reprise entièrement.

Les litiges sont dorénavant suivi par un service externe de contentieux.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	58 604	58 604	
Personnel et comptes rattachés	8 671	8 671	
Divers état et autres collectivités publiques	117 608	117 608	
Débiteurs divers	81 644	81 644	
Charges constatées d'avance	27 874	27 874	
TOTAL	294 402	294 402	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 128 925	121 943	2 466 674	540 308
Emprunts et dettes financières divers	1 241 512	61 512	240 000	940 000
Fournisseurs et comptes rattachés	155 784	155 784		
Personnel et comptes rattachés	46 133	46 133		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 578	66 578		
Autres impôts taxes et assimilés	14 699	14 699		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 016	174 016		
Autres dettes	59 497	59 497		
TOTAL	4 887 144	700 162	2 706 674	1 480 308
Emprunts remboursés en cours d'exercice	190 716			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
construction préau		7 334		100	7 434
frais scolarité familles		6 303		6 835	13 138
annonces actions			16 380	42 466	26 086
TOTAL		13 637	16 380	49 401	46 658

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste " Fonds dédiés ". Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste " engagements à réaliser sur ressources affectées ", les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste " report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ", la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

En vertu d'une convention qui lie l'Annonciation aux familles, les fonds dédiés reçus sur l'exercice moins ceux utilisés au cours de l'exercice ajoutés aux fonds dédiés disponibles en début d'exercice laissent un montant global de 46 658 € disponible sur l'exercice suivant pour les projets mentionnés.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
INSTALLATIONS GENERALES AGCMNT	Linéaire	5 à 10 ans
BATIMENTS TRAVAUX	Linéaire	5 à 30 ans
AMENAGEMENTS	Linéaire	3 à 10 ans
MATERIEL ET MOBILIER	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 800
Autres créances	153 168
Disponibilités	2 670
Total	157 638

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
subvention département	52 950
subvention région	19 595
subvention commune	45 045
intérêts courus	2 670
FAE famille	1 800
Avoir à recevoir	27 525
Indemnités prévoyance	8 053
Total	157 638

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 618
Dettes fiscales et sociales	78 172
Autres dettes	6 476
Total	138 778

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Eau Toulouse	7 594
Electricité gaz	6 467
Droit de copie	850
Honoraires	14 811
Fonctionnement	3 409
Reprographie	1 113
Restauration	9 495
Garderie	8 880
interet courus non échus	1 512
Avoir à établir	6 476
Provision CP	63 581
Organismes sociaux	8 515
Formation continue	4 349
Effort construction	1 726
Total	138 778

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 874
Total	27 874

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Livres	11 201		
Electricité gaz	501		
Matériels classe	3 866		
Maintenance	2 050		
Assurances	424		
Abonnement cotisations	720		
Taxe foncières	7 934		
Médecine du travail	1 178		
Total	27 874		

Subventions d'équipement

Subventions comptabilisées mais non perçues : 19 595 €
- normes accessibilité et sécurisation 19 595 €

Subventions d'investissements;
- Les subventions rattachées au compte de résultat s'élèvent à 25 978 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 536 601
Engagement reprise SODEXO	30 941	
Interet courus sur pret 3 250 000 €	1 505 660	
Total (1)		1 536 601

En cas de dénonciation, non reconduction ou résiliation du contrat SODEXO pour quelque cause que ce soit, l'annonciation s'oblige à acheter ou à faire racheter par toute société de son choix, les matériels pour leur valeur résiduelle à la date de la rupture.

Engagements recus

caution Compagnie Européenne des Garanties et Caution	2 437 500
Total	2 437 500

caution sur l'emprunt caisse d'épargne de 3250 k€

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 18/12/2020
Mme Françoise MANGIAROTTI